

**PREFECTURE DU PAS-DE-CALAIS**

-----  
DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES  
BUREAU DES PROCEDURES D'UTILITE PUBLIQUE  
SECTION INSTALLATIONS CLASSEES

-----  
**Commune de GRAINCOURT-LES-HAVRINCOURT**

-----  
EXPLOITATION D'UNE UNITE DE FABRICATION DE COMPOSTS

**PAR LA SOCIETE SEDE ENVIRONNEMENT**

-----  
Par arrêté préfectoral du 22 février 2013, la Société SEDE ENVIRONNEMENT, dont le siège social est situé au 5, rue Frédéric Degeorges – BP 175 à ARRAS, est autorisée à exploiter une unité de fabrication de composts pour laquelle une enquête publique s'est déroulée du 26 octobre 2009 au 27 novembre 2009 inclus.

Cet arrêté définit les mesures jugées nécessaires pour assurer la prévention des inconvénients ou dangers que l'installation serait susceptible d'entraîner.

Une copie de cet arrêté est déposée aux archives de la Mairie et à la Préfecture - Direction des Affaires Générales - Bureau des Procédures d'Utilité Publique - Section Installations Classées, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.